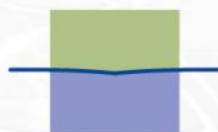


Commission consultative pour le suivi de la gestion opérationnelle des niveaux d'eau

Vendredi 13 octobre à Luçon



Etablissement public
du Marais poitevin



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer



Etablissement public
du Marais poitevin

Ordre du jour

- Ouverture par le Directeur de l'EPMP
- Avancement des règles de gestion de l'eau
- Avancement du Système d'Information sur l'Eau du Marais Poitevin (SIEMP)
- Election des représentants de la commission au conseil d'administration de l'EPMP
- Questions diverses





Etablissement public
du Marais poitevin

Ouverture par le Directeur de l'EPMP





Etablissement public
du Marais poitevin

Avancement des règles de gestion de l'eau



Des règles de gestion de l'eau pour tenir compte des enjeux environnementaux

Cadre réglementaire :

- **SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 – disposition 7C4**

Les objectifs à atteindre en matière de niveaux d'eau sont déterminés pour chacune des zones de gestion hydraulique homogène identifiées sur la carte ci-dessus, au cas par cas, en fonction d'une part du gain environnemental attendu pour le bon état des espèces et des habitats, et d'autre part de la pérennisation des activités d'élevage contribuant à ce bon état.

Concrètement, des règles de gestion de l'eau déclinent les niveaux objectifs d'étiage et de crise et, pour les zones précitées, fixent les niveaux d'hiver et les niveaux de début de printemps, ainsi que les vitesses de diminution des niveaux d'eau. Ces règles de gestion de l'eau seront mises à jour en fonction de l'acquisition des connaissances, dont celles issues du suivi et de l'évaluation de la biodiversité.

L'ensemble de ces mesures s'accompagne d'un programme de remise en état, d'adaptation et d'entretien du réseau hydraulique du marais.

- **Disposition déclinée dans les SAGE Lay et Sèvre Niortaise-Marais poitevin**
- **Instructions ministérielles d'octobre 2012**

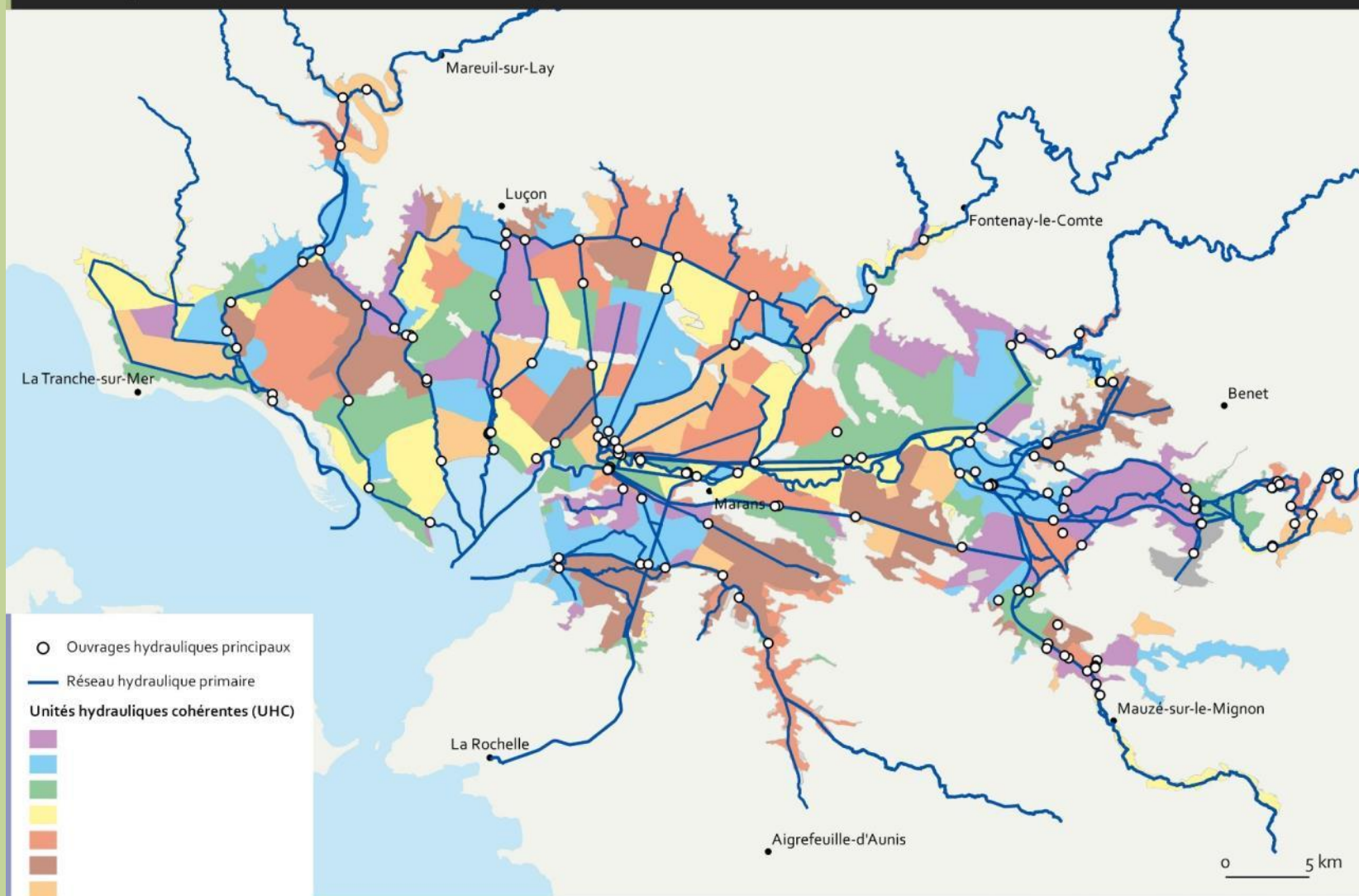




Unités hydrauliques cohérentes

Etablissement public
du Marais poitevin

Unités hydrauliques cohérentes du Marais poitevin





Deux modes d'intervention

- **Dispositif réglementaire : règlement d'eau**
 - >> Réflexion animée par l'EPMP et l'animateur du SAGE concerné

- **Dispositif contractuel : contrat de marais / protocole de gestion de l'eau**
 - >> Outil d'aménagement proposé et animé par l'EPMP

 - >> Méthode de travail commune : concertation avec l'ensemble des parties prenantes réunies au sein de groupes techniques pour tenir compte de l'ensemble des enjeux présents sur le Marais

 - >> Encadrement de la gestion hors situation de crise





Etablissement public
du Marais poitevin

>> Règlements d'eau





Règlement d'eau : définition

- Démarche co-animée EPMP/SAGE
- S'applique sur les axes et ouvrages structurants
- Prend la forme :
 - D'un arrêté préfectoral pour les ouvrages structurants situés sur un cours d'eau (réglementation IOTA)
 - D'une convention de gestion opérationnelle pour les ouvrages associés
>> coordination de la gestion des ouvrages au sein d'un même compartiment hydraulique
- Modalités de gestion discutées au sein des Groupes de Travail Géographiques (GTG)



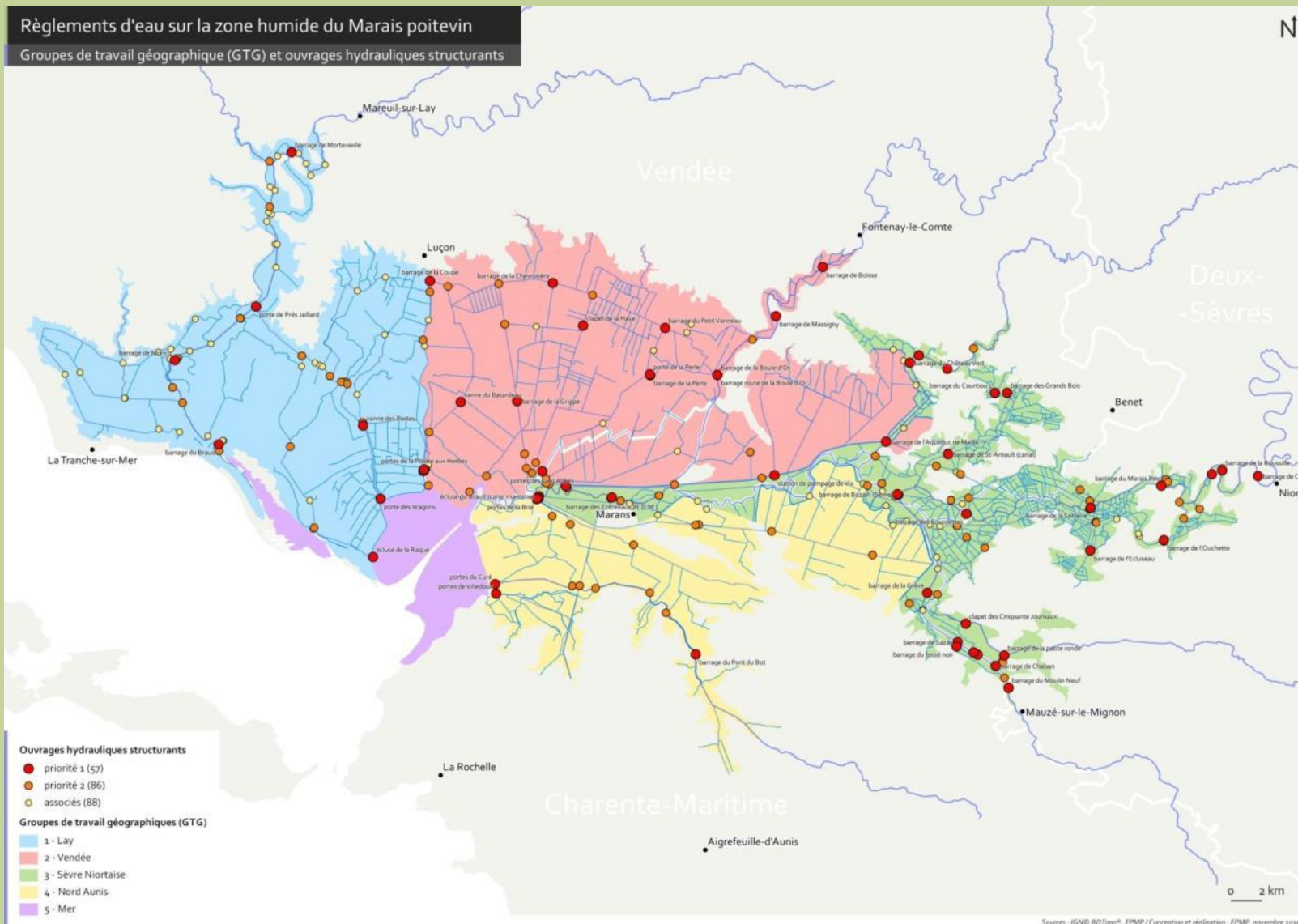


Règlement d'eau : axes structurants et GTG

Etablissement public
du Marais poitevin

Règlements d'eau sur la zone humide du Marais poitevin

Groupes de travail géographique (GTG) et ouvrages hydrauliques structurants



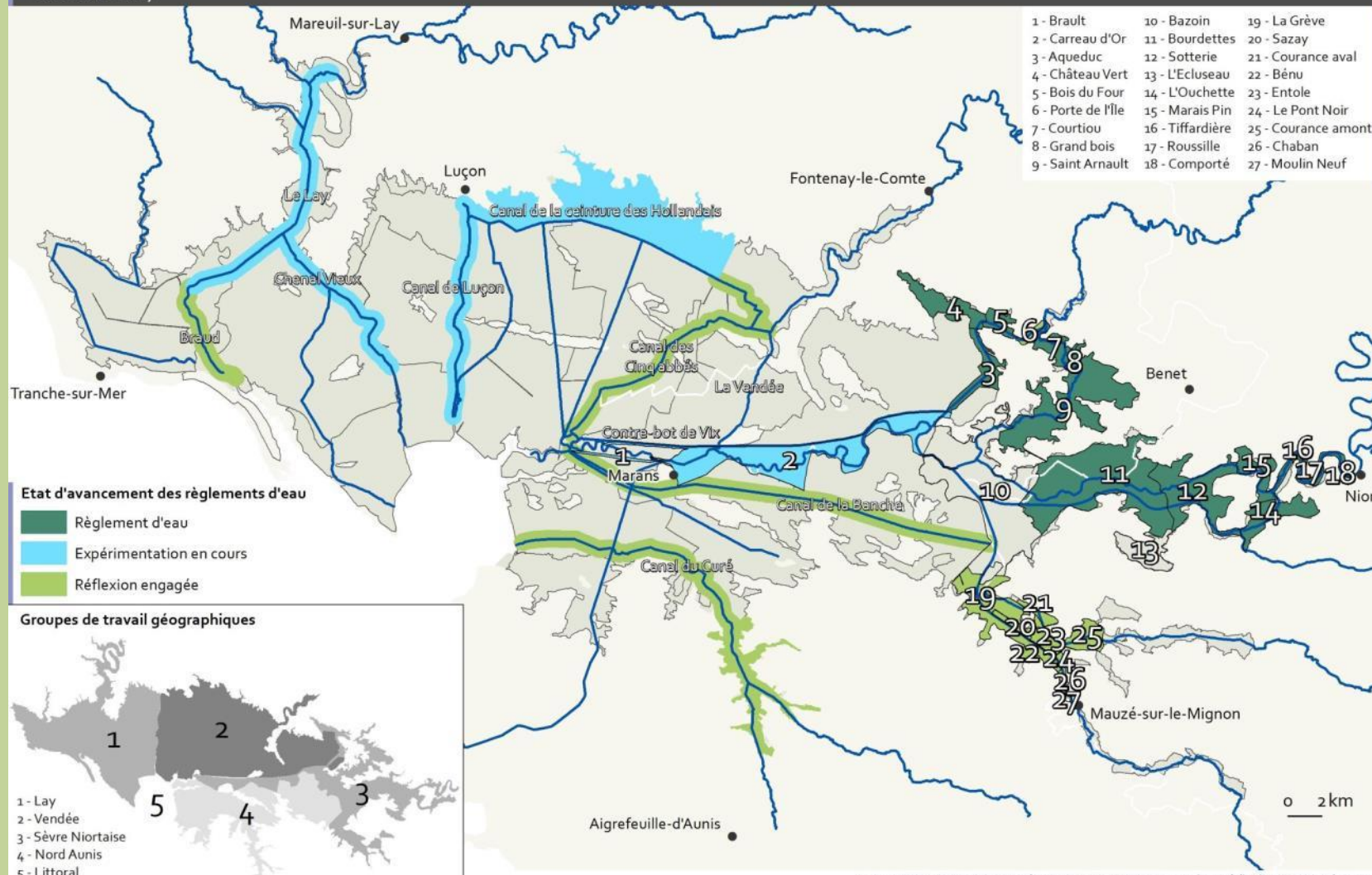


Règlement d'eau : état d'avancement

Etablissement public
du Marais poitevin

Règlements d'eau sur la zone humide du Marais poitevin

Octobre 2017





L'exemple du bief de Moricq

Etablissement public
du Marais poitevin

Le Lay - fuseau de gestion du bief de Moricq - appliqué au barrage de Moricq

Actualisé le 25 septembre 2017



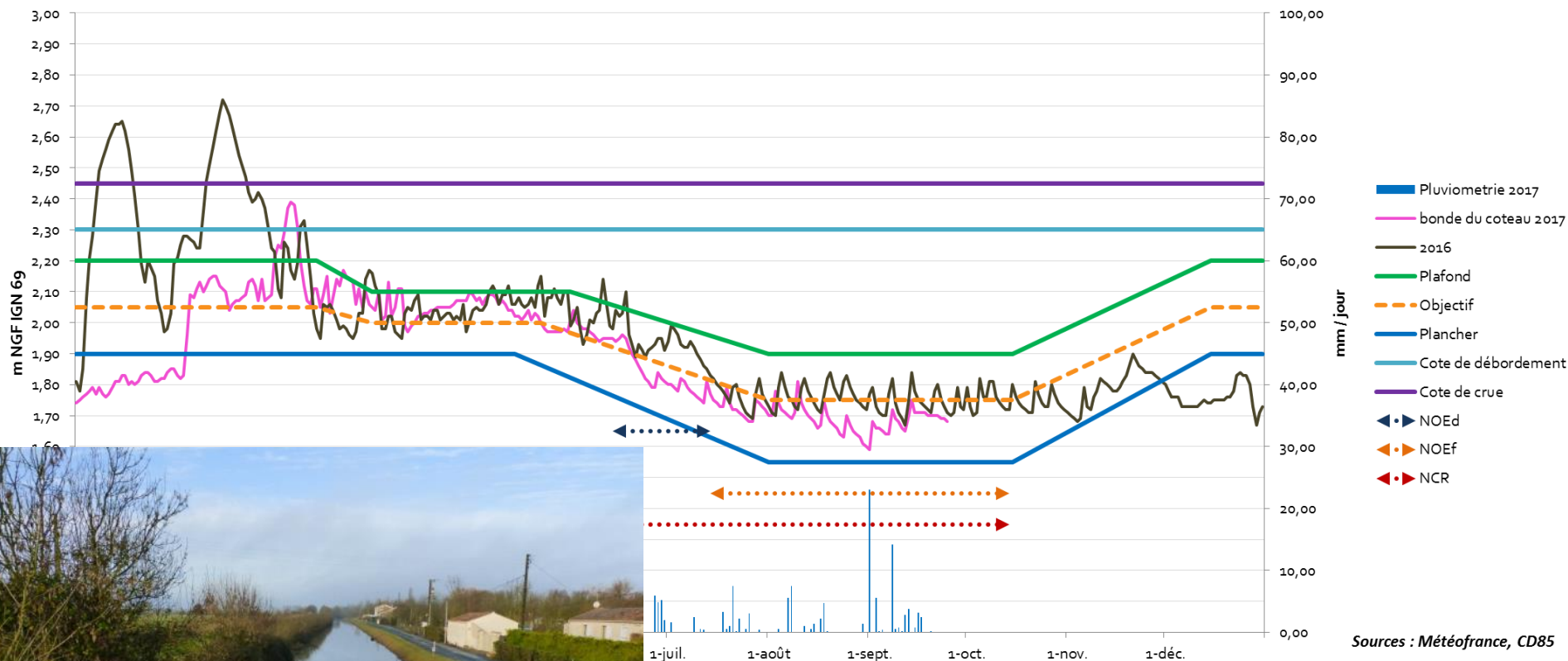


L'exemple du canal de ceinture des Hollandais

Canal de ceinture des Hollandais - évolution des niveaux d'eau 2017 en fonction de la pluviométrie

(mesure des niveaux d'eau réalisée au limnigraphe CD 85 situé à la bonde du coteau - N800016101)

Actualisé au 24 septembre 2017



Sources : Météofrance, CD85

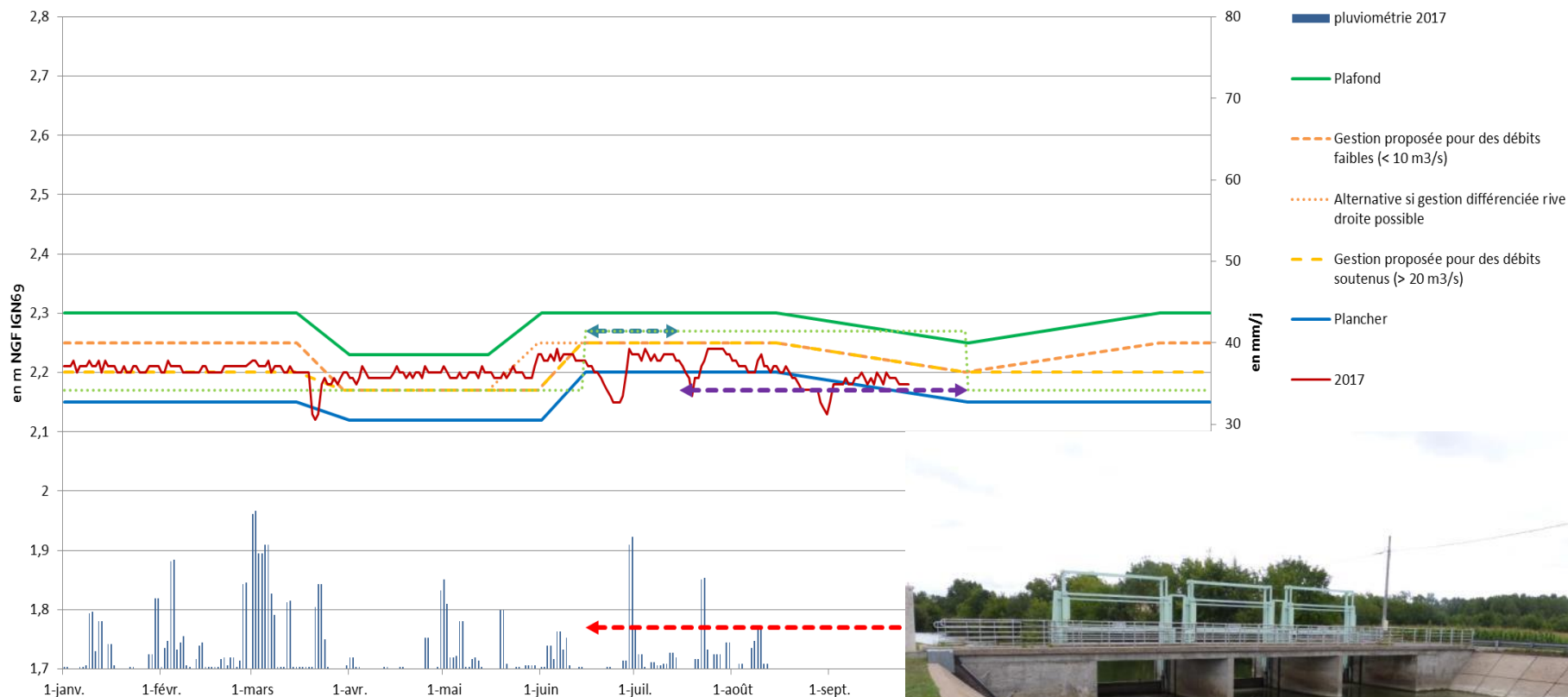


L'exemple du bief des Bourdettes

Etablissement public
du Marais poitevin

Fuseau de gestion du bief des Bourdettes
(Niveau mesuré au limnigraphe du barrage des Bourdettes)

Actualisé le 25 septembre 2017



Règlement d'eau sur les marais mouillés de la Sèvre Niortaise, du Mignon et des Autizes

- **2013 – 2015** : le GTG₃ s'est réuni régulièrement pour définir de nouvelles règles de gestion, les expérimenter puis les valider.
- **Février 2016** : projet d'arrêté pour les ouvrages présentant un fuseau de gestion validé.
- **Mars 2016** : consultation écrite des membres du GTG₃.
- **Mai 2016** : présentation au GTG 3 de la nouvelle mouture : correction et finalisation du projet.
- **Avis favorables de la CLE du SAGE SNMP le 1^{er} juillet 2016 et du CA de l'EPMP le 5 septembre 2016.**
- **Du 19 septembre au 19 octobre 2016** : consultation du public.
- **Décembre 2016** : passage devant les 3 CODERST.
- **2017** : - signature de l'arrêté (février)
- convention de gestion opérationnelle





Etablissement public
du Marais poitevin

>> Contrats de marais





Etablissement public
du Marais poitevin

Contrat de marais : définition

- Une démarche contractuelle avec les syndicats de marais (ASA)
- Un protocole de gestion de l'eau défini selon les enjeux et les périodes de l'année
- Un programme d'accompagnement technique et financier

>> Un plan d'aménagement et de gestion du marais sur une durée de 10 ans





Contrat de marais : objectifs

- Améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique de la zone étudiée
- Apporter une transparence dans la gestion
- Partager les résultats du diagnostic entre les différents acteurs locaux et préciser les enjeux
- Accompagner les acteurs locaux dans les processus de changement via un plan d'aménagement
- Trouver le meilleur compromis entre les enjeux environnementaux et les enjeux économiques

>> Méthode : s'appuyer sur les connaissances de terrain et rassembler les différents acteurs



Contrat de marais : étapes d'élaboration

1. Délibération de l'ASA pour lancer la démarche et constitution d'un groupe technique
2. Etat des lieux : caractérisation des enjeux du territoire (sécurité des biens et des personnes, agriculture, environnement, navigation...)
3. Définition du protocole de gestion de l'eau
4. Définition du programme d'accompagnement
5. Mise en œuvre du protocole de gestion et du suivi
 - A titre expérimental, avec des ajustements si nécessaire (2 ans)
 - De manière « définitive » (10 ans)



Contrat de marais : le protocole de gestion de l'eau

- **Objectif :**

Assurer une gestion des niveaux d'eau préservant les enjeux environnementaux et compatible avec les activités économiques présentes sur le territoire

- **Contenu :**

- Objectifs de gestion par compartiment hydraulique via l'élaboration de *fuseaux de gestion*
- Modalités de gestion opérationnelle : principes de gestion de crue, continuité écologique, conditions de remplissage des mares de chasse ...



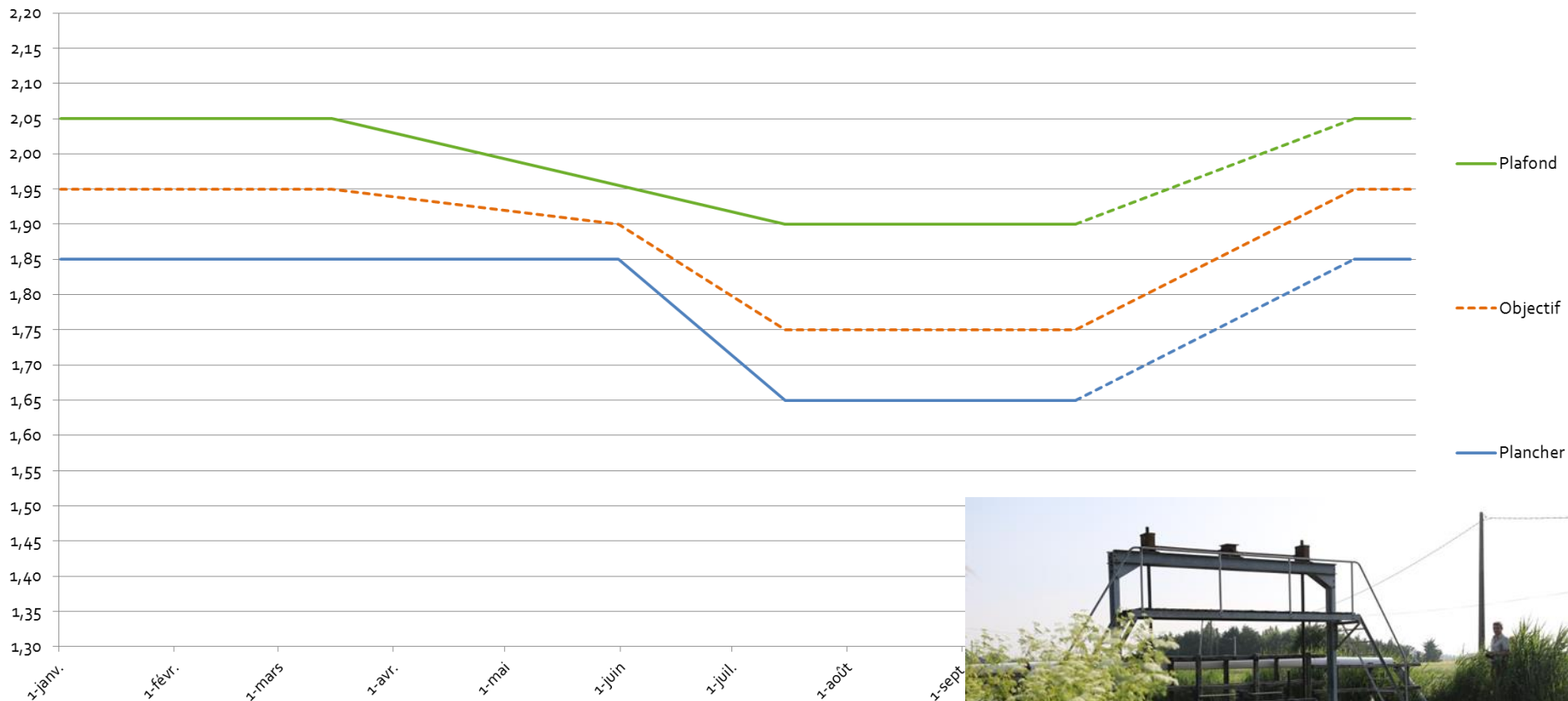


Etablissement public
du Marais poitevin

Contrat de marais : le protocole de gestion de l'eau

Fuseau de gestion du niveau d'eau du canal de Champagné en amont du Batardeau

niveau exprimé en m NGF IGN69 - lecture à l'échelle de la Chapitrie + 0,20 m ou donnée du minigraphe de la Passerelle Pierre Métais



Contrat de marais : le programme d'accompagnement

- Il définit **les travaux d'aménagement, d'adaptation et de restauration** nécessaires à la mise en place du protocole de gestion des niveaux d'eau dans de bonnes conditions
- **Adossé au CTMA**
- **Exemples :**
 - Adaptation et restauration d'ouvrages hydrauliques
 - Amélioration des connexions dans le réseau hydraulique
 - Installation de dispositifs de mesure des niveaux d'eau
 - Opérations de génie écologique
 - Mobilité foncière
- **Subventions :** PITE, Agence de l'eau,
- **Conseils Départementaux, Régions**





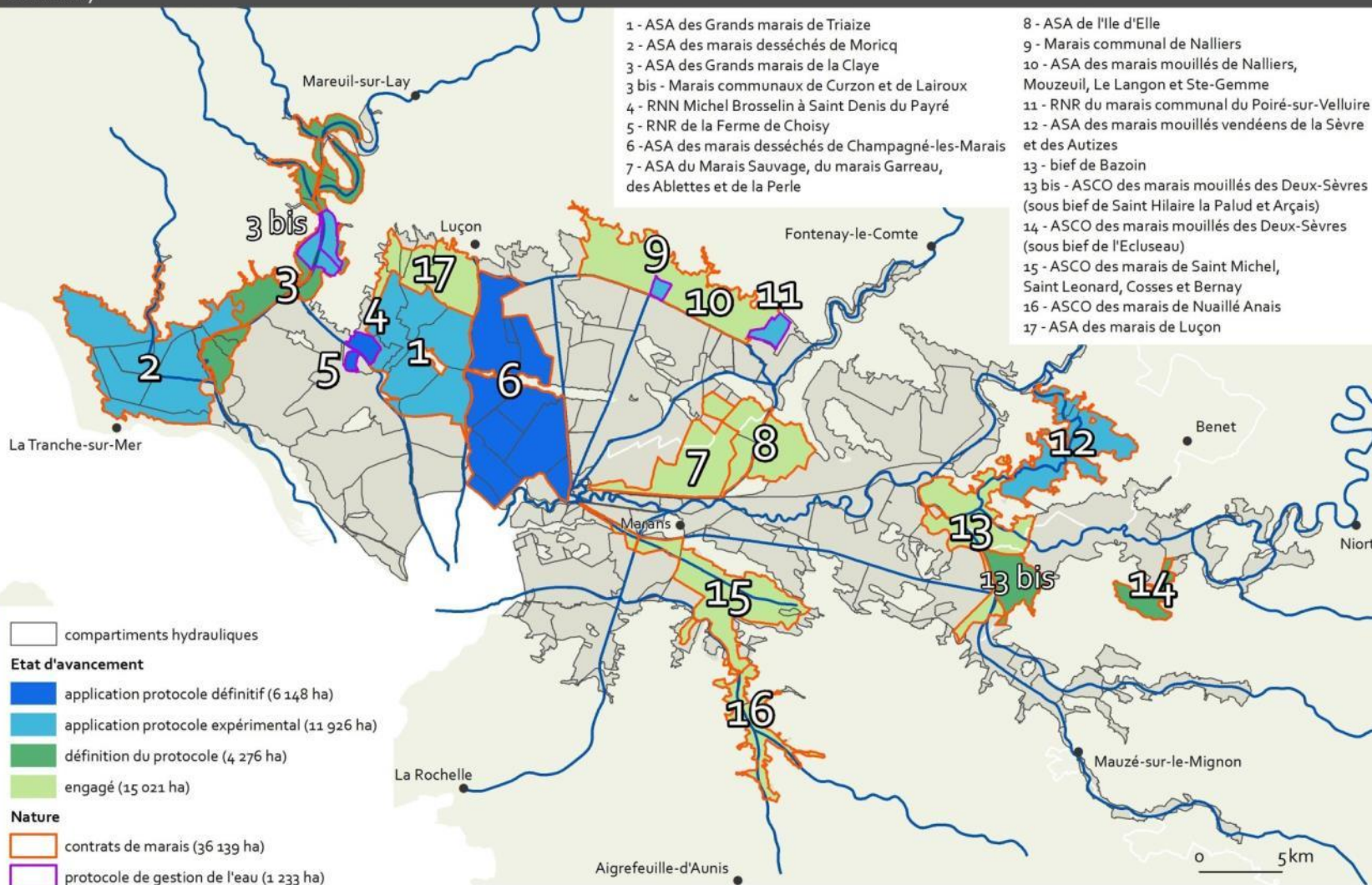
Contrat de marais : état d'avancement

Etablissement public
du Marais poitevin

Contrats de marais et protocoles de gestion de l'eau sur la zone humide du Marais poitevin



Juin 2017





Contrat de marais – stade protocole définitif

Territoire	Date délibération	Signature du protocole	
		Expérimental	Définitif
ASA de Champagné	13/12/2012	30/10/2014	15/06/2016

- 1^{er} groupe de suivi réuni le 12 octobre 2016
- Poursuite sur 2017 des travaux inscrits dans le programme d'accompagnement



Batardeau



Etablissement public
du Marais poitevin

Contrats de marais – stade protocole expérimental

Territoire	Date délibération	Signature du protocole expérimental
ASA des marais mouillés Vendéens –Vieille Autize	21/01/2014	23/02/2016
ASA des grands marais de Triaize	17/07/2015	20/10/2016
ASA des marais de Moricq	27/08/2015	12/04/2017





Contrats de marais – stade protocole expérimental

- Réunions des groupes de suivi
- Mise en œuvre des travaux inscrits dans le programme d'accompagnement :
 - Rénovation et restauration de petits ouvrages ou d'ouvrages plus conséquents
 - Reconnexion hydraulique et curage
 - Pose d'échelles limnimétriques et de sondes de suivis
 - Réflexion et étude sur la continuité piscicole
 - Echanges et aménagements fonciers
 - ...





Etablissement public
du Marais poitevin

Contrats de marais – stade protocole expérimental

Entole du Petit Ecours -
Triaize



Le Bourdeau - Triaize



Vannes de la cabanette - Morigq



Ouvrage de Chaigbeau
Autize



Ouvrage de Mouron - Autize



Travaux de Curage - Autize



Contrats de marais – stade définition des protocoles

Territoire	Date délibération
ASA des grands marais de la Claye	5/10/2015
SMM79 – Saint-Georges de Rex Amuré	15/04/2014
SMM79 – Saint-Hilaire-la-Palud	15/04/2014

- **Diagnostiques achevés**
- **Validation des protocoles de gestion de l'eau et des programmes d'accompagnement**
- **Expérimentation prochaine des fuseaux et mise en œuvre des premières actions**





Etablissement public
du Marais poitevin

Contrats de marais – stade diagnostics

Territoire	Date délibération
ASCO de Nuillé-Anais	2/04/2015
ASCO de Saint-Michel	2/04/2015
Bief de Bazoin – SMM17, SMM79 et SMM85	12/05/2016 24/02/2016 9/02/2016
ASA des marais de Nalliers, Mouzeuil, Le Langon	31/03/2016
ASA des marais de Luçon	13/10/2016
ASA de l'Île d'Elle	20/03/2015
ASA du marais Sauvage, marais Garreau des Ablettes et de la Perle	28/01/2015





Etablissement public
du Marais poitevin


Contrats de marais – avancement des diagnostics

Territoire	Hydraulique (EPMP)	Environnemental (PNR MP)	Agricole (Ch.Aгри)	Réunion de restitution
ASCO de Nuillé-Anais	Vert	Vert	Vert	Nov. 2016 Nov. 2017
ASCO de Saint-Michel	Vert	Jaune	Jaune	Déc. 2017
Bief de Bazoin – SMM17, SMM79 et SMM85	Vert	Rouge	Orange	
ASA des marais de Nalliers, Mouzeuil, Le Langon	Vert	Vert	Vert	Oct. 2016
ASA des marais de Luçon	Vert	Rouge	Orange	
ASA de l'île d'Elle	Jaune	Rouge	Rouge	
ASA du marais Sauvage, marais Garreau des Ablettes et de la Perle	Jaune	Rouge	Orange	



Communaux et réserves naturelles

Territoire	Protocole Expérimental	Protocole définitif
Communal du Poiré-sur-Velluire	08/07/2016	
Communaux de Lairoux et Curzon	13/01/2017	
Communal de Nalliers	18/12/2014	24/07/2017
RNN de Saint-Denis du Payré		09/02/2015
RNR de la ferme de Choisy	21/03/2014	21/10/2016

- 
- Outil destiné aux communes qui gèrent des communaux en herbe ou aux espaces protégés
 - Réunion pour suivre les expérimentations
 - Réécriture du protocole de Saint-Denis du Payré suite à la pose d'échelles limnimétriques



Eléments financiers

- Depuis 2013 :
 - **847 000 € investis sur le territoire**

Financements privés	Maîtres d'ouvrages	137 009	16 %
Financements publics	EPMP (PITE)	427 527	50 %
	EPMP (fonds propres)	81 259	10 %
	AELB	94 674	11 %
	Conseil Départemental 85	46 757	6 %
	Conseil Régional Pays de la Loire	12 870	2 %
	FEADER	47 041	6 %

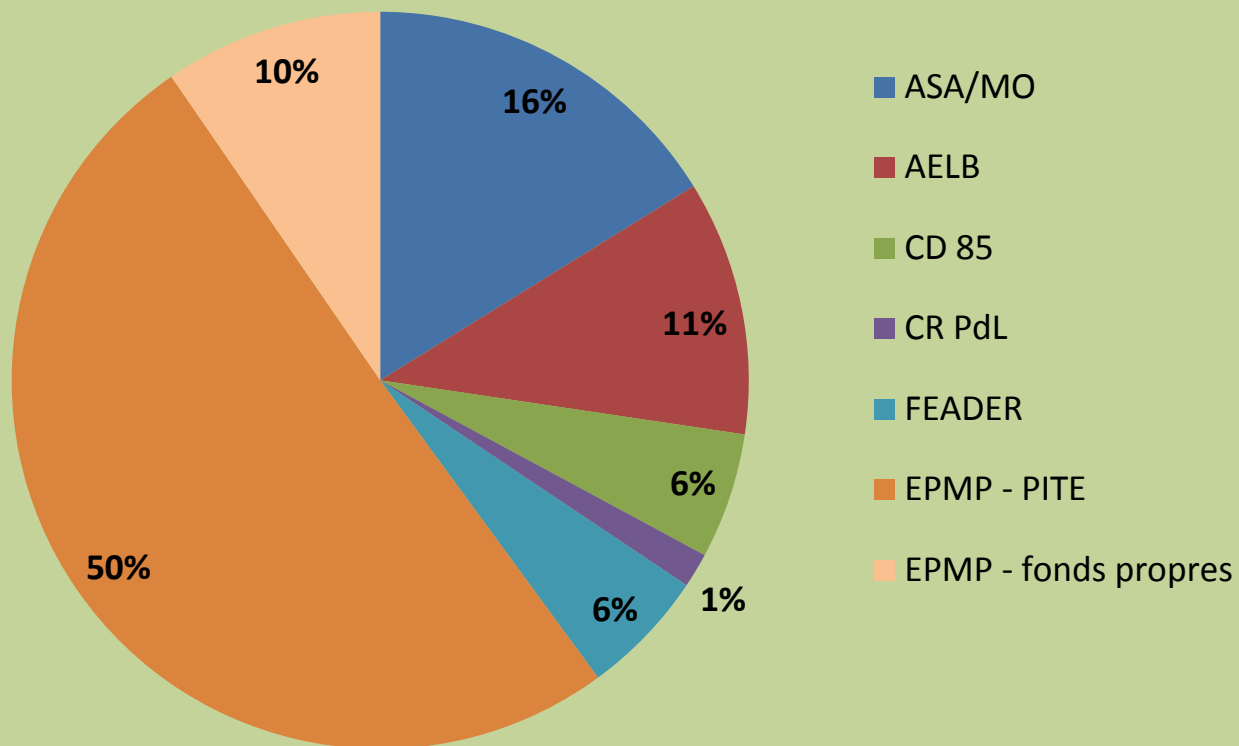




Etablissement public
du Marais poitevin

Eléments financiers

Répartition des sommes par financeurs





Etablissement public
du Marais poitevin

Avancement du système d'information sur l'eau du Marais poitevin (SIEMP)





Etablissement public
du Marais poitevin

Etat d'avancement et évolution

- Marché Public avec le prestataire RHEA/Kisters 2014-2019
- SIEMP (partie WEB) en ligne depuis mars 2016
- Alimentation croissante en données avec l'arrivée de nouveaux producteurs et de nouveaux points de mesures
- Evolution en mars 2017 avec la mise en place de graphiques interactifs
- Zone d'alerte : arrêté cadre sécheresse et protocole OUGC
- Zone humide : règlement d'eau et contrat de marais
- Un référentiel unique : IGN NGF69 pour l'altimétrie (limnigraphe, marégraphe et piézomètre), RGF93 pour la planimétrie





Etablissement public
du Marais poitevin

Les producteurs de données

- 2016 :
 - Conseil départemental de la Vendée
 - DREAL des Pays de la Loire
 - DREAL Nouvelle-Aquitaine
 - IIBSN
 - Conseil régional Nouvelle-Aquitaine / ORE
 - Vendée Eau
- 2017 :
 - SMVSA
 - ASVL
 - EPMP





Etablissement public
du Marais poitevin

Le SIEMP change d'adresse

- Sa nouvelle adresse : siemp.epmp-marais-poitevin.fr
- Une plaquette de communication et un guide de l'utilisateur désormais disponibles sur le site internet de l'EPMP :

<http://www.epmp-marais-poitevin.fr/guide-dutilisation-du-siemp/>





Accueil SIEMP

Etablissement public
du Marais poitevin

SIEMP | Système d'Information sur l'Eau du Marais Poitevin

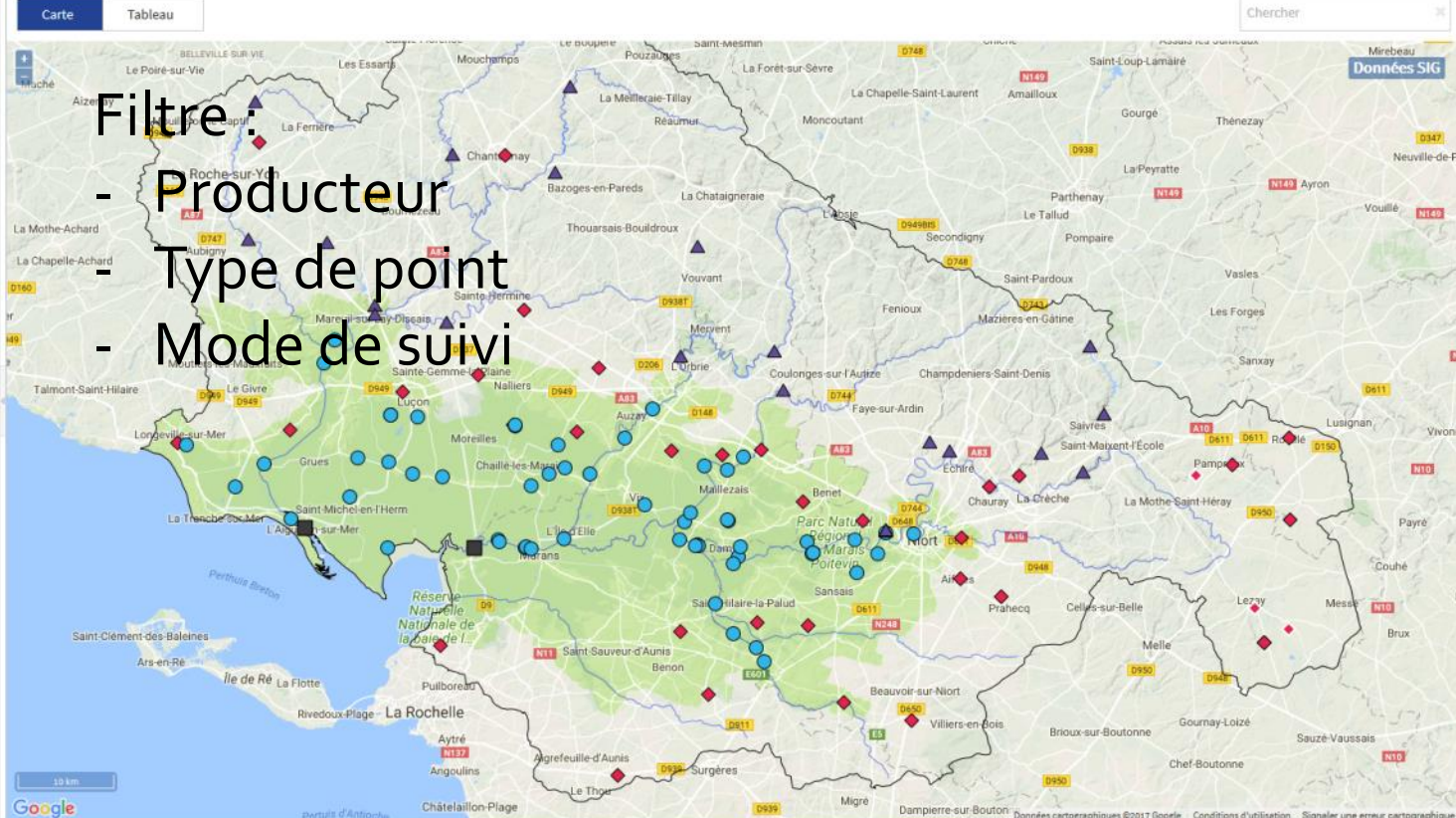
Se connecter

- Observation
- Information
- A propos du SIEMP
- Liens

Producteur
Tous (151)

Type de point
Tous (151)

Mode de suivi
Automatique avec télétrans



Données officielles disponibles sur les banques nationales (ADES, Banque Hydro)

Dernière mise à jour du SIEMP le : 11/10/2017 11:00



Fenêtre Pop-up

Etablissement public
du Marais poitevin

SIEMP | Système d'Information sur l'Eau du Marais Poitevin

Se connecter

Observation

Information

A propos du SIEMP

Liens

Producteur

Tous (151)

Type de point

Tous (151)

Mode de suivi

Automatique avec télétrans

Légende

- ◆ Piézomètre
- ▲ Station hydrométrique
- Station limnimétrique
- Echelle limnimétrique
- Manographe

Sans donnée actualisée depuis 7 jours

Carte

Tableau

Chercher

Données SIG

1 Fenêtre pop indiquant la
dernière valeur disponible

Boirdet (Conseil Régional Poitou-Charentes (CR PC))

Niveau d'eau souterraine 11.57 m (11/10/2017 01:00)



Etablissement public
du Marais poitevin

KISTERS

Données officielles disponibles sur les banques nationales (ADES, Banque Hydro)

Dernière mise à jour du SIEMP le : 12/10/2017 10:26



Contexte hydrogéologique

Niort (79) – Lias

Source : SIEMP – Région Nouvelle-Aquitaine / ORE

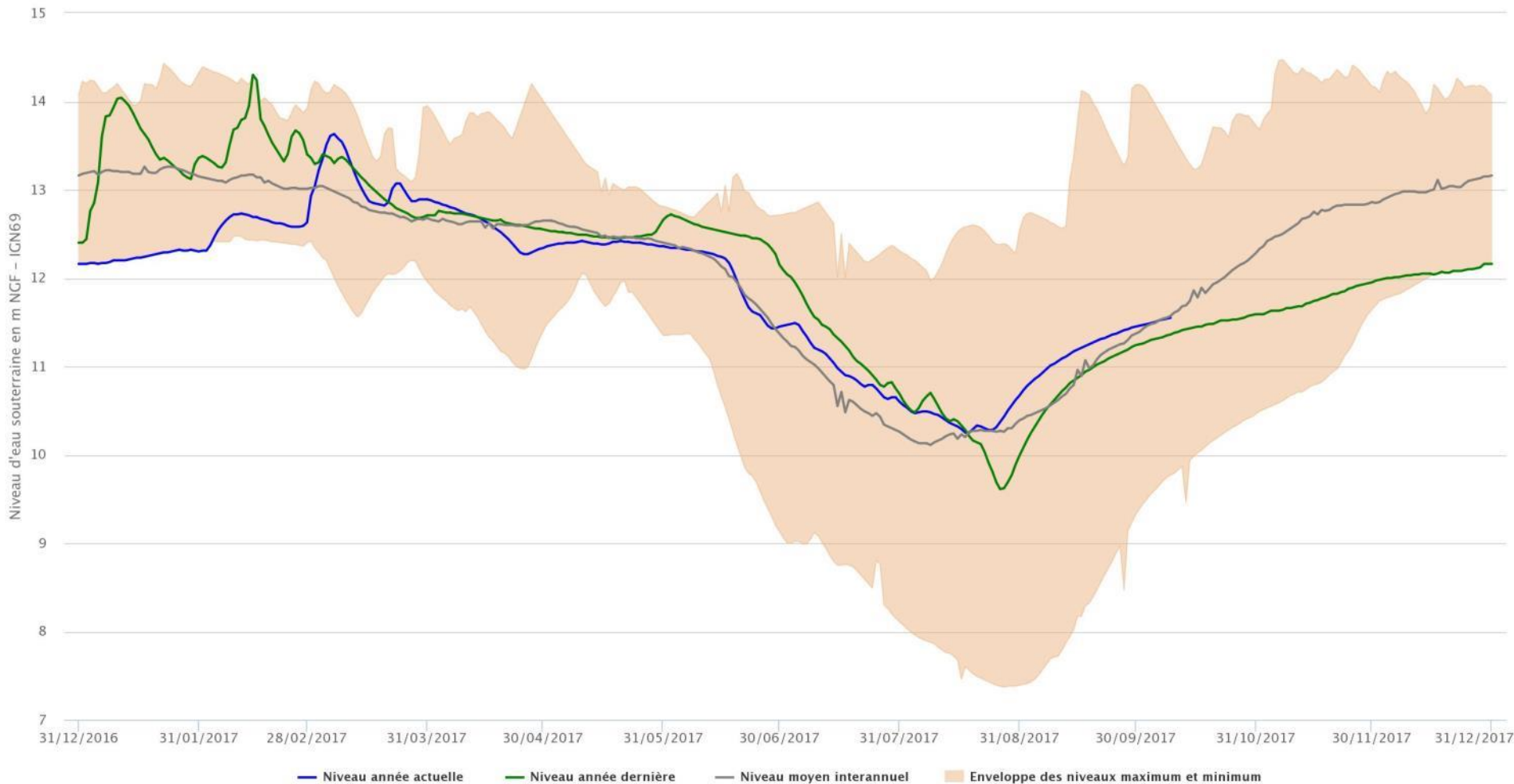
Etablissement public
du Marais poitevin



Bourdet

Piézomètre suivi depuis 1985

Producteur : Conseil Régional Poitou-Charentes (CR PC)

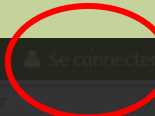




Communauté de l'eau : se connecter

Etablissement public
du Marais poitevin

SI MP | système d'information sur l'Eau du Marais Poitevin



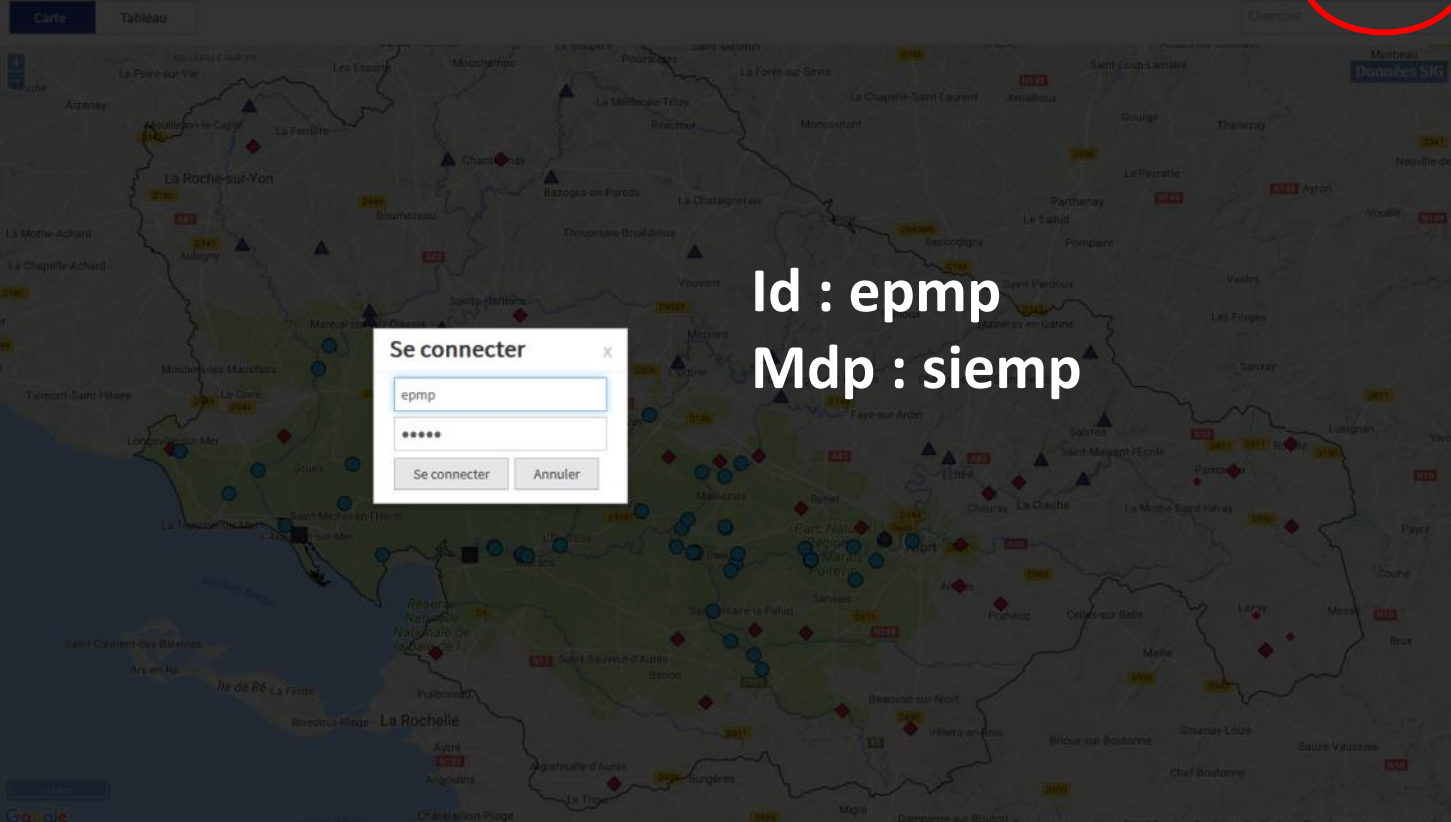
Observation

- Information
- A propos du SIEMP
- Liens

Producteur
Tous (151)

Type de point
Tous (151)

Mode de suivi
Automatique avec télétrans



Se connecter

epmp

.....

Se connecter Annuler

Id : epmp
Mdp : siemp



Zone d'alerte

Etablissement public
du Marais poitevin

SIEMP | Système d'Information sur l'Eau du Marais Poitevin

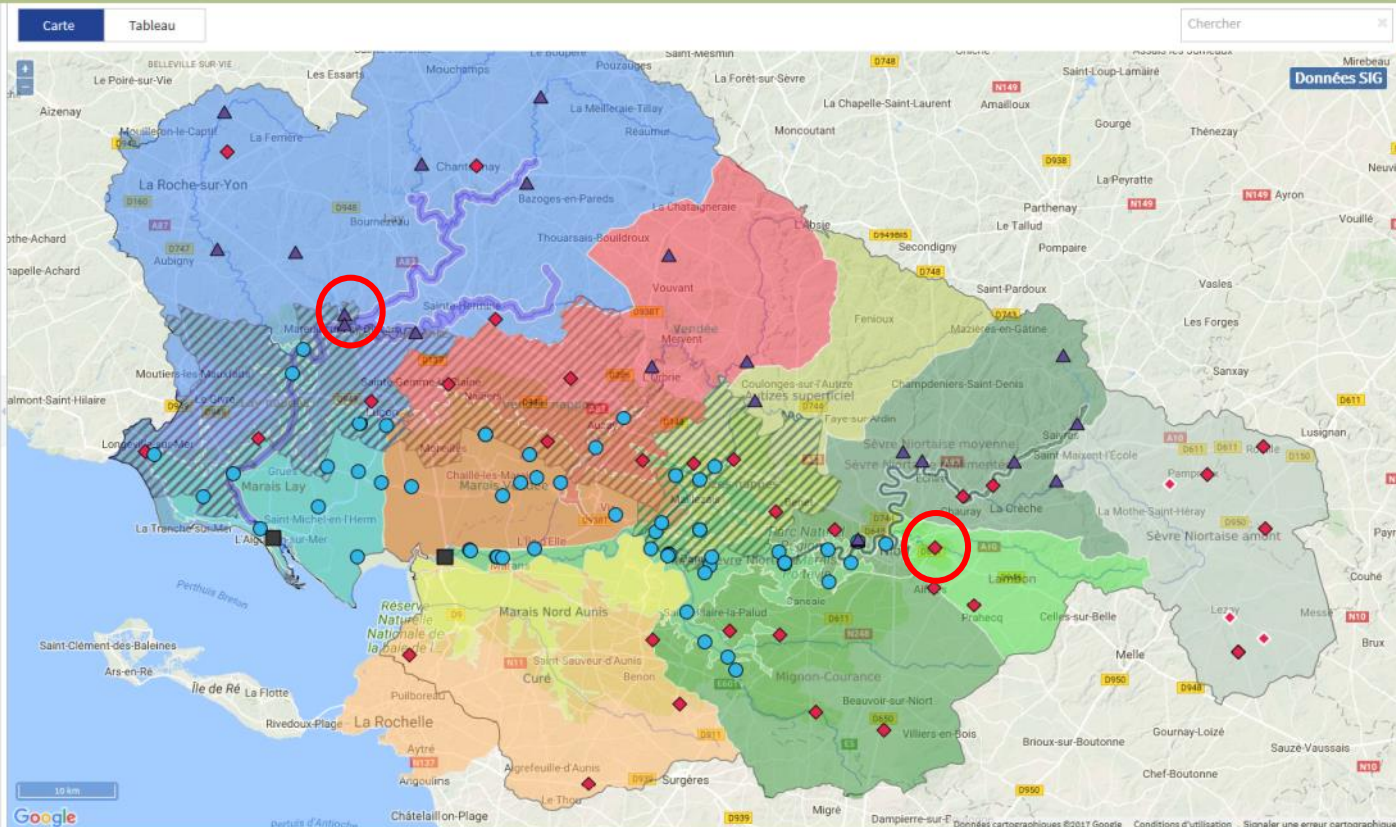
Se déconnecter

- Observation
- Indicateurs de gestion
 - Zone d'alerte**
 - Indicateur Marais
 - Informations sur les indicateurs
- Information
- A propos du SIEMP
- Liens

Producteur
Tous (151)

Type de point
Tous (151)

Mode de suivi
Automatique avec télétrans



- Légende**
- ◆ Piézomètre
 - ▲ Station hydrométrique
 - Station limnimétrique
 - Echelle limnimétrique
 - Marégraphe
 - Sans donnée actualisée depuis 7 jours



Etablissement public
du Marais poitevin

KISTERS

Données officielles disponibles sur les banques nationales (ADES, Banque Hydro)

Dernière mise à jour du SIEMP le : 12/10/2017 15:53



Contexte hydrologique

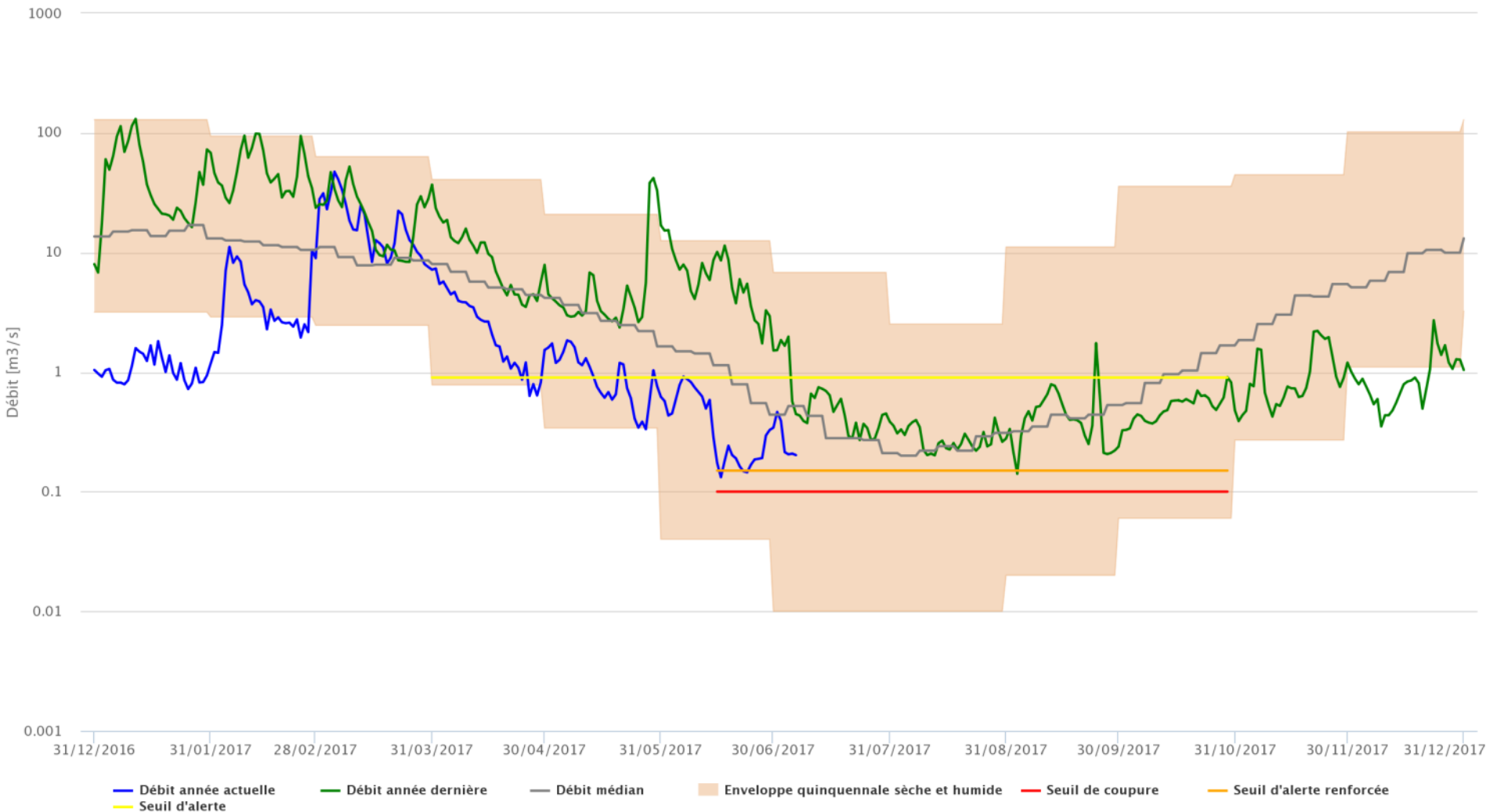
Le Lay – Mareuil sur Lay Dissais (85)

Source : SIEMP – DREAL PL

Etablissement public
du Marais poitevin

Le Lay à Mareuil-sur-Lay-Dissais

Station hydrométrique suivi depuis 1969
Producteur : DREAL Pays-de-Loire





Contexte hydrogéologique

Niort (79) – Lias

Source : SIEMP – Région Nouvelle-Aquitaine / ORE

Etablissement public
du Marais poitevin

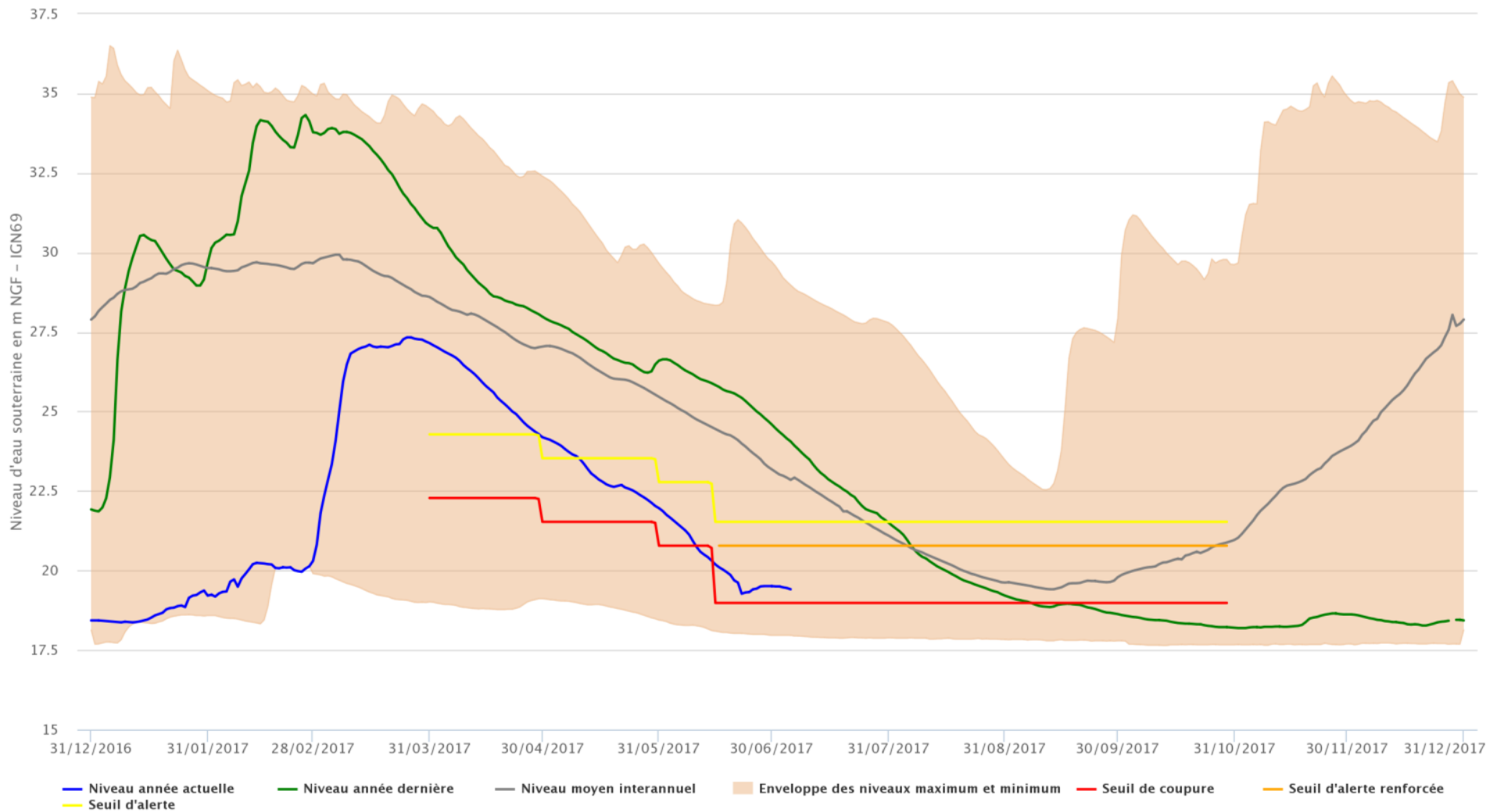


Etablissement public
du Marais poitevin

Niort

Piézomètre suivi depuis 1993

Producteur : Conseil Régional Poitou-Charentes (CR PC)





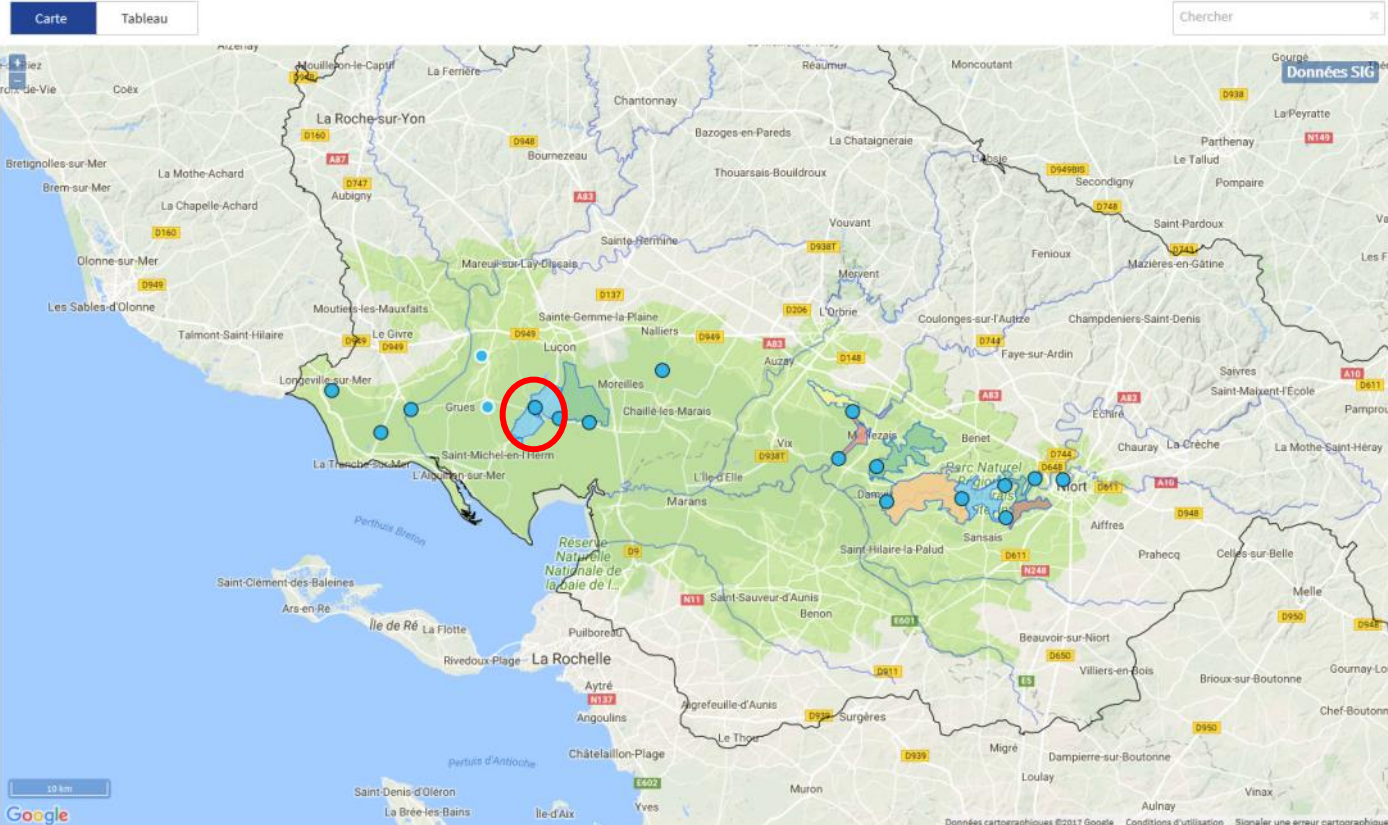
Règlement d'eau, contrat de marais

Etablissement public
du Marais poitevin

SIEMP | Système d'Information sur l'Eau du Marais Poitevin

Se déconnecter

- Observation
- Indicateurs de gestion
 - Indicateur Marais
- Information
 - A propos du SIEMP
 - Liens





Contexte hydrologique

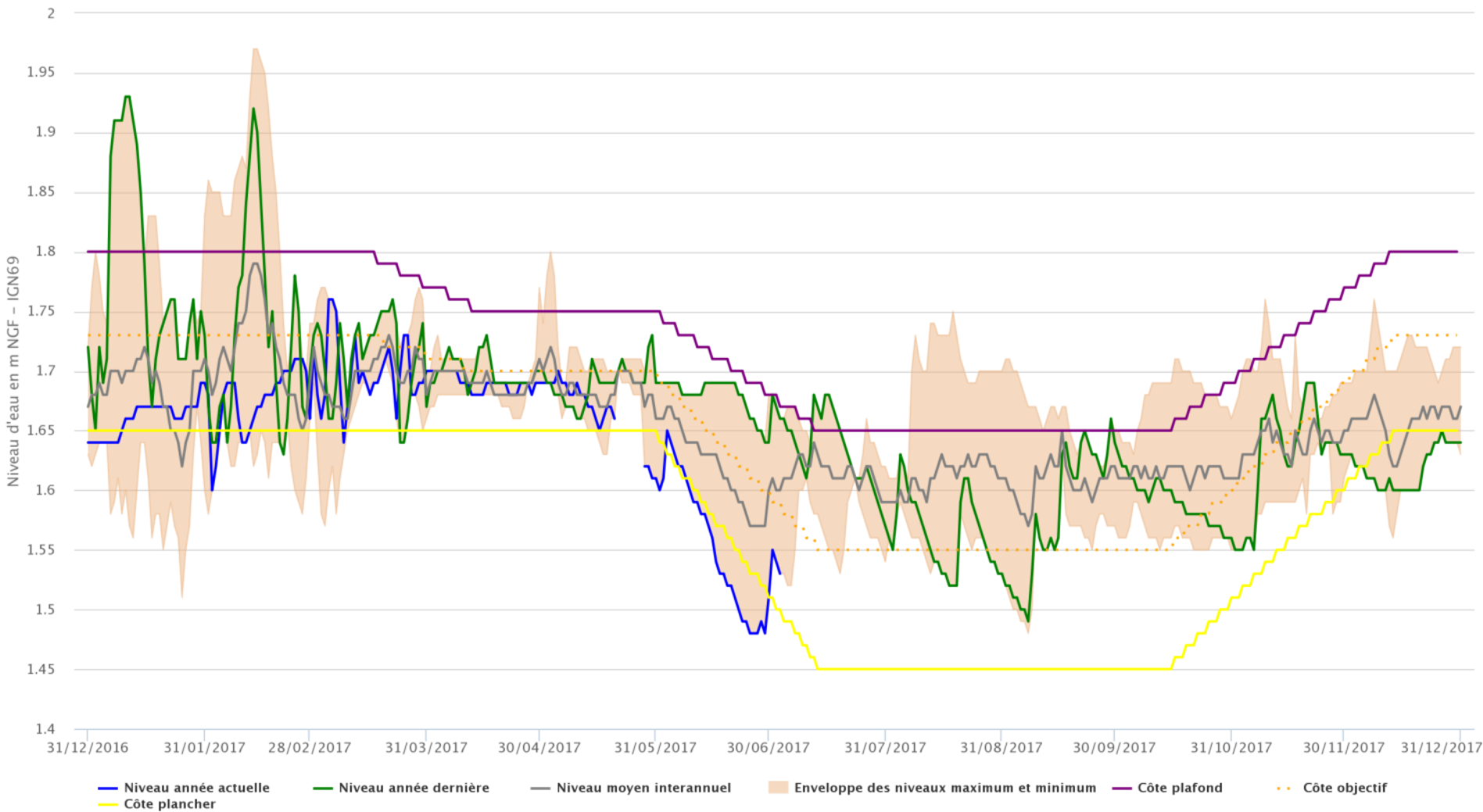
Canal du Bourdeau – Pont des Vaches

Source : CD85

Etablissement public
du Marais poitevin

Pont des vaches

Station limnimétrique suivi depuis 2013
Producteur : Conseil Départemental de la Vendée (85)





Etablissement public
du Marais poitevin

Actions complémentaires au SIEMP

- Marché public d'installation d'échelles limnimétriques sur le bassin du Lay en cours de réalisation



Marché échelle, bassin du Lay

Localisation des échelles et nature des opérations





Etablissement public
du Marais poitevin

Actions complémentaires au SIEMP

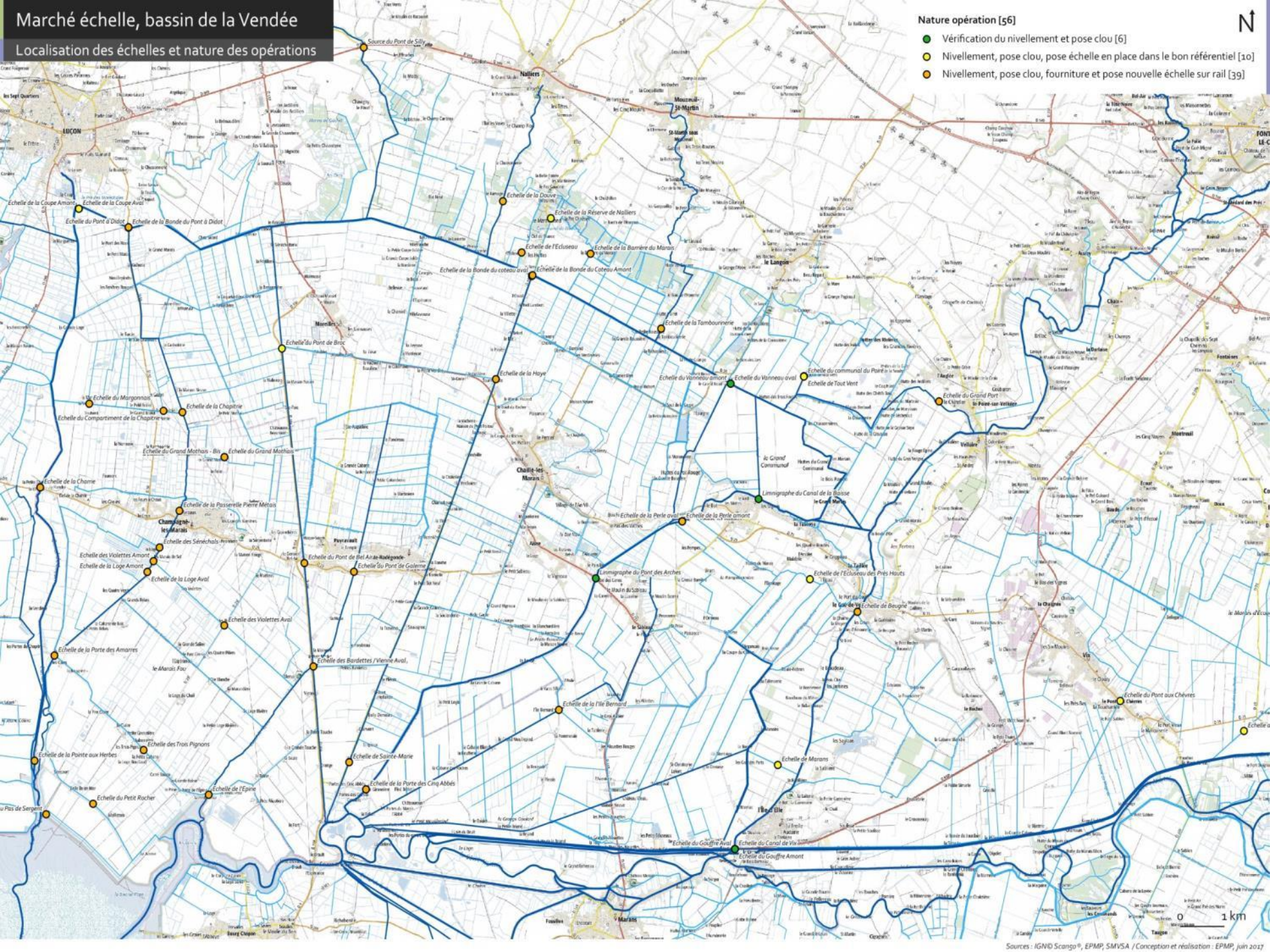
- Marché public d'installation d'échelles limnimétriques sur le bassin de la Vendée en cours de réalisation



Marché échelle, bassin de la Vendée

Localisation des échelles et nature des opérations

- Vérification du nivellement et pose clou [6]
- Nivellement, pose clou, pose échelle en place dans le bon référentiel [10]
- Nivellement, pose clou, fourniture et pose nouvelle échelle sur rail [39]





Etablissement public
du Marais poitevin

Actions complémentaires au SIEMP

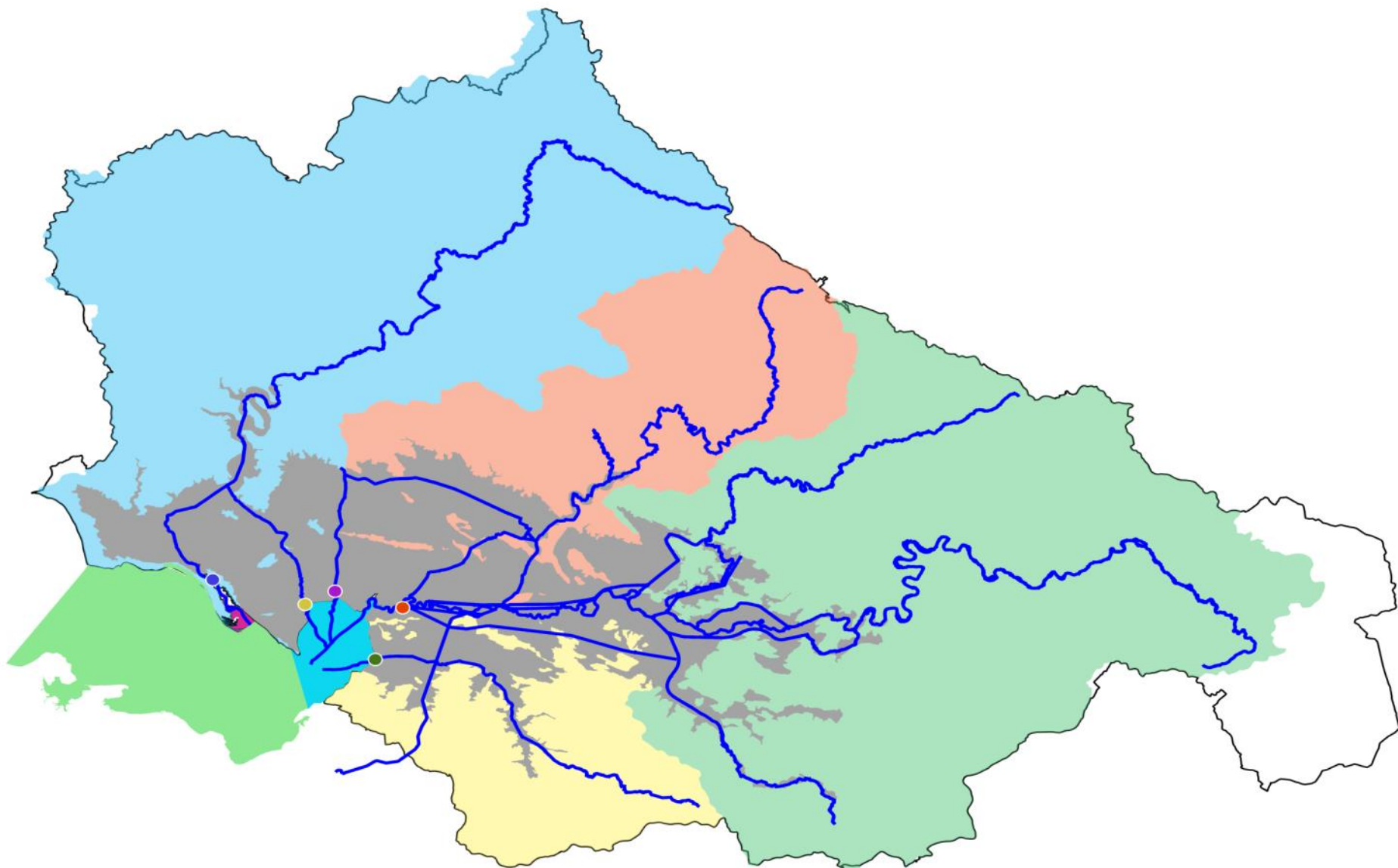
- Convention de collaboration de recherche sur la dynamique spatio-temporelle des flux de nutriments et de carbone en baie de l'Aiguillon (Ifremer, ONCFS, LPO, EPMP)
- Marché public d'installation de courantomètres à effet doppler sur les principaux exutoires du Marais poitevin en cours de réalisation





Emplacement des stations débitmétriques

Etablissement public
du Marais poitevin





Etablissement public
du Marais poitevin

Actions complémentaires au SIEMP

- A venir en 2018 :
 - Marché public visant à l'installation de piézomètres dans le Nord Aunis
 - Marché public d'installation d'échelles limnimétriques sur le Nord Aunis





Etablissement public
du Marais poitevin

Election des représentants de la commission au conseil d'administration de l'EPMP



Désignation des membres de la commission au conseil d'administration de l'EPMP

- Désignation de 2 membres pour siéger au conseil d'administration de l'EPMP
- Une voie par structure présente
- Une personne représentant plusieurs structures dispose d'un droit de vote par structure
- Vote à bulletin secret
- Désignation à la majorité des membres présents :
 - majorité absolue au 1^{er} tour
 - majorité relative au second tour



Désignation des membres de la commission au conseil d'administration de l'EPMP

- Désignation d'un scrutateur
- 1er tour :
 - Inscription de 2 noms de structures maximum
 - Bulletin de couleur bleu
- 2ème tour :
 - Inscription de 1 à 2 noms de structures, selon le nombre de places restant
 - Bulletin de couleur jaune
- Vote après appel de la structure

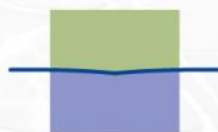


Désignation des membres de la commission au conseil d'administration de l'EPMP

- **Appel des candidatures**



Merci de votre attention



Etablissement public
du Marais poitevin

